

Décision Générale colonial

Décision n° 285 Personnel indigène.

n° 285

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 3 avril 1943
Numéro JO n° 8 du 15/04/1943	Date du numéro 15 avril 1943

TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés de leur emploi pour compter du lcr Avril 1943, les agents de Police : 1°- ABDOU BAKER Abdourahman, Mle 64
2°- ABDALLAH Sohal, Mle 42, pour fau tes graves dans le service.